

**Aux membres du Conseil communal**

Morges, le 10 mai 2021

**Dates des séances du Conseil communal - Année législative 2021-2022**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons l'avantage de vous informer que la Municipalité, dans sa séance de ce jour, a décidé de demander la convocation du Conseil communal, pour l'année législative 2021-2022, pour les mercredis suivants :

**2021**

**2022**

1<sup>er</sup> septembre

2 février

6 octobre

2 mars

\*10 novembre

6 avril

1<sup>er</sup> décembre à 19 h

4 mai

et, le cas échéant, 8 décembre

1<sup>er</sup> juin

15 juin pour la gestion et les comptes

\* La séance du mois de novembre a été déplacée d'une semaine en raison du Mémorial Gander, qui occupera la salle omnisports de Beausobre, le 3 novembre 2021.

En vous remerciant d'avance de prendre bonne note de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

  au nom de la Municipalité  
le syndic  le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella